

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 FEVRIER 2011

A 18 h 00 à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de BLENDÉCQUES

L'an deux mil onze, le 10 février à 18h00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de BLENDÉCQUES, à la suite des convocations adressées à domicile le 02 février ; convocations accompagnées de l'ordre du jour pour tous délégués (titulaires et suppléants) et des projets de délibérations pour les délégués titulaires. La convocation et l'ordre du jour ont également été affichés au tableau extérieur d'affichage du SmageAa.

Membres présents :

Monsieur Christian DENIS, Président,
Messieurs Francis DHALLEINE, Francis DUCROCQ, et Anicet CHOQUET, vice-Présidents,

Messieurs Patrick BEDAGUE, David CAPITAINE, Jean-Claude CORDONNIER, Francis DOYER, Jean-Claude NOEL, André BAES, Jean-Luc HOCHART, Patrick HUGUET, Josse NEMPONT, Daniel DESCHODT, Claude DEVULDER, Jean-Michel BOUHIN, René DEBOUDT, Jean-Claude BONNE, délégués titulaires
Madame Claudine DUCATEL, Messieurs Jean-Claude BARRAS, Jean-Jacques CUVELIER, délégués suppléants.

Membres titulaires absents ayant donné pouvoir ou représentés par un suppléant :

Monsieur Gérard FLAMENT, délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude NOEL délégué titulaire
Monsieur François SEGURA, délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS Président
Monsieur Gilbert CHIQUET, délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ Vice Président
Monsieur Albert VANIET, délégué titulaire, représenté par Monsieur Jean-Claude BARRAS délégué suppléant
Monsieur Jean-Pierre BAUDENS délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire

Membres suppléants présents, mais ne siégeant pas

Monsieur Jean-Jacques CUVELIER, Madame Claudine DUCATEL, délégués suppléants

Absents excusés :

Messieurs Gérard FLAMENT, François SEGURA, Albert VANIET, Jacques DRIEUX, Gilbert CHIQUET, Alain MEQUIGNON, Jean-Pierre BAUDENS, délégués titulaires
Messieurs Hugues PERSYN, Bertrand PETIT, Francis BERQUEZ, Marc DAMBRICOURT, délégués suppléants

Le nombre de votants présents ou représentés par un titulaire ou un suppléant était de : 23.

Le Comité syndical est accueilli par Monsieur André BULTEL, Maire de Blendecques, satisfait de pouvoir recevoir l'ensemble des délégués sur Comité Syndical dans les nouveaux locaux de la commune inaugurés en décembre 2010.

Monsieur DENIS remercie Monsieur BULTEL de l'accueil et du pot de l'amitié offert par la municipalité en fin de séance. Puis il rend un dernier hommage à André PRUVOST décédé le 05 février 2011, « collaborateur efficace et ami ». André PRUVOST travaillait dans la discrétion et obtenait de nombreux résultats. Les membres du SmageAa s'engagent à poursuivre son travail et à mener à bien sa mission. Après une minute de silence, Monsieur DENIS constate que le quorum est atteint et donne lecture des excusés et des pouvoirs. Monsieur DENIS propose l'adoption du compte rendu de la réunion du 14 décembre 2010 voté à l'unanimité et, conformément à l'article L 2121.15 du code des collectivités territoriales, propose de nommer Monsieur DHALLEINE comme secrétaire de séance.

PREVENTION DES CRUES

Question 2 : Travaux hydrauliques sur la Communauté de Communes d'Hucqueliers – Participation du SmageAa

Monsieur DHALLEINE donne lecture du projet de délibération. Il rappelle que sur la base d'une étude hydraulique visant à réduire le risque d'inondation sur son territoire, la CCHE souhaite réaliser des ouvrages à court terme. La réalisation de 3 ouvrages est envisagée en 2011 dont un fait partie des 9 sites prioritaires. Le montant prévisionnel des travaux s'élevant à 250 000 € HT environ, le SmageAa est sollicité pour participer financièrement à ces travaux, la subvention ne pouvant pas excéder 50 000 €.

Monsieur NEMPONT indique que le montant prévisionnel des travaux sera revu à la hausse d'après l'étude dont les résultats seront communiqués prochainement. D'autre part il informe qu'une convention avec les propriétaires sera signée. Il précise enfin que les 3 bassins retenus représentent environ 60 000 m³ de retenue d'eau.

Monsieur DENIS évoque enfin la possibilité de rediscuter ultérieurement au besoin la participation du SmageAa en fonction des nouveaux éléments communiqués.

Un crédit est prévu au BP 2011.

A l'unanimité le Comité Syndical a voté la délibération.

Question 3 : Réduction de la vulnérabilité des entreprises face aux inondations – recrutement d'une stagiaire

Monsieur DHALLEINE donne lecture du projet de délibération. Il est proposé de recruter un stagiaire de niveau bac+3 de mars à juin 2011. L'objet du stage est la mise en place d'un programme de réduction de la vulnérabilité face aux inondations chez les entreprises.

Monsieur DENIS précise qu'il faut développer la culture du risque, le risque zéro n'existant pas. Un crédit est prévu au BP 2011.

A l'unanimité le Comité Syndical a voté la délibération.

Question 4 : Remise en état des bassins de rétention du Hameau de Liauwette à Lumbres – Participation du SmageAa

Monsieur DHALLEINE donne lecture du projet de délibération. La commune de Lumbres a demandé l'appui technique et la participation financière pour la remise en état des bassins de rétention du hameau de Liauwette.

Monsieur HOCHART s'inquiète du fait que toutes les communes qui font du remembrement pourraient solliciter le SmageAa pour financer l'entretien des bassins.

Monsieur DUCROCQ est en partie d'accord car l'entretien doit être fait. A cette interrogation Monsieur DENIS rappelle que le SmageAa ne financera pas l'entretien des bassins.

Madame BOUTEL précise enfin qu'il s'agit ici d'une sollicitation du SmageAa pour une remise en état de bassins et non de l'entretien.

Le Comité syndical accepte d'attribuer une participation financière à hauteur de 20% du montant HT des travaux, ne pouvant excéder 800 €. Un crédit est prévu au BP 2011.

A l'unanimité le Comité Syndical a voté la délibération.

Question 5 : Mobilisation du champ d'expansion des crues – Modification de la politique foncière

Monsieur DENIS donne lecture du projet de délibération. Il rappelle le contexte et la position du Comité Syndical pour l'acquisition de l'emprise totale des champs d'inondation contrôlée. Il explique toutefois qu'après les étapes de concertation une alternative pouvait être envisagée afin de respecter l'attachement au bien de certains propriétaires. Une réunion tenue le 21 janvier dernier a permis de finaliser un projet de protocole « d'indemnisation des préjudices fonciers et agricoles liés à l'aménagement et au fonctionnement des champs d'inondation contrôlée sur le territoire du SmageAa ». Monsieur DENIS en rappelle les points essentiels et précise qu'il a fallu du temps ainsi que de la conciliation pour mettre au point ce projet de protocole.

A la question de Monsieur DOYER sur le loyer minimal, Madame BOUTEL mentionne que la base de calcul est fixée sur l'arrêté préfectoral.

A l'unanimité le Comité Syndical a voté la délibération.

Question 6 : Mobilisation du champ d'expansion des crues – acquisition et éviction foncière – demande d'ouverture conjointe des enquêtes parcellaires et d'utilité publique – demande d'institution d'une servitude d'utilité publique

Monsieur DENIS donne lecture du projet de délibération. Une déclaration d'utilité publique sera demandée pour les 21ha de digues et berges concernés afin d'obtenir le droit d'exproprier prévu dans la loi. L'EPF sera le bénéficiaire de la DUP et de l'arrêté de cessibilité. Une servitude d'utilité publique devra également être instituée pour la rétention temporaire des eaux de crue sur l'intérieur des sites. Le projet est également soumis à l'étude d'impact « BOUCHARDEAU »

A l'unanimité le Comité Syndical a voté la délibération.

MISE EN VALEUR DES MILIEUX

Question 7 : Lutte contre le rat musqué – Aide aux GDON

Monsieur DUCROCQ donne lecture du projet de délibération. Comme chaque année, une aide aux GDON est proposée au comité syndical. Cette année elle s'élève à 3800 € répartie aux différents GDON. A noter que le GDON du Pays de Lumbres n'a pas souhaité recevoir de subvention cette année.

Monsieur DENIS ajoute que c'est tout à l'honneur du Pays de Lumbres de ne pas solliciter de financement s'il n'en a pas le besoin.

A l'unanimité le Comité Syndical a voté la délibération.

Question 8 : Fonctionnement des ouvrages d'évacuation des crues – participation 2011 du SmageAa

Monsieur CHOQUET donne lecture du projet de délibération. Il informe le comité que l'Institution Interdépartementale des Wateringues sollicite les sections de Wateringues pour ses dépenses de fonctionnement. La 7^{ème} section du Pas-de-Calais, section du territoire du SmageAa, a une participation à donner de 62 496 € par an. En 2009 et 2010 le Comité syndical a accordé une subvention de 47 000 € en souhaitant qu'une réflexion soit menée sur sa pérennisation. Pour 2011, la 7^{ème} section a sollicité la reconduction de cette subvention, soit 47 000 €. Un crédit est prévu au BP2011. A l'unanimité le Comité Syndical a voté la délibération.

ADMINISTRATION GENERALE

Question 9 : Attribution d'une prime de départ en retraite à Madame Marie PAVY

Monsieur DENIS donne lecture du projet de délibération. Il est proposé d'allouer une indemnité de départ en retraite à Madame PAVY, d'une valeur de 500 € soit 370 € calculés sur la base du CNAS si le SmageAa y était adhérent, et 130 € correspondant aux frais de cérémonie. Monsieur DENIS rappelle qu'en vertu des textes réglementaires il appartient à l'assemblée délibérante de se prononcer sur une telle mesure. Le Comité Syndical accepte d'attribuer à Madame PAVY une indemnité de départ en retraite d'un montant de 500€. A l'unanimité le Comité Syndical a voté la délibération.

FINANCES

Question 10 : Budget général – Compte administratif 2010 – Compte de gestion – Affectation du résultat

Monsieur DENIS donne lecture du Compte Administratif 2010 qui détaille toutes les opérations effectuées dans l'année et se résume ainsi :

SECTIONS	Résultat de clôture de l'exercice 2009	Part affectée à l'investissement 2010	Résultat de l'exercice 2010	Résultat de clôture 2010
investissement	949 172,39	66 320,92	- 123 083,11	892 410,20
fonctionnement	66 320,92		+130 124,99	130 124,99

Le résultat de clôture avec le report des années antérieures est de 1 022 535,19 €. Compte tenu des éléments exposés, Monsieur DUCROCQ propose au Comité Syndical de voter le compte administratif. A l'unanimité, l'assemblée adopte le compte administratif. Monsieur DENIS remercie de la confiance que lui témoignent le bureau et l'assemblée dans les projets qui sont menés, le personnel qui effectue un très bon travail au quotidien et propose d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

- 55 655,80 € au compte 1068
- 74 469,19 € au compte 002

Question 11 : Budget primitif 2011

Monsieur DENIS présente les grandes lignes du budget primitif équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement pour 888 771,49 € et en dépenses et recettes d'investissement pour 1 664 677,84€.

Monsieur DENIS détaille les dépenses de fonctionnement et d'investissement liées aux différentes opérations.

Les recettes de fonctionnement sont composées pour l'essentiel de la participation de la commune de Watten et des intercommunalités, ainsi que de subventions de nos partenaires (Conseil Régional, Conseil Général, Fonds structurels Feder).

Les recettes d'investissement sont composées de subventions, du FCTVA, des amortissements et de l'autofinancement.

A l'unanimité, le Comité Syndical accepte le budget primitif 2011 tel qu'il est présenté.

Monsieur DENIS lève la séance à 19h00. Monsieur CAPITAINÉ reprend la parole pour inviter l'assemblée à prendre le verre de l'amitié.

Le président,
Christian DENIS